

Le : 24 juillet 2019 à 20:49 (GMT +02:00)

De : "Jean Paul MOLLE"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : Participation Enquête publique EARL Ker Maria - Langoelan

Madame La Commissaire-Enquêtrice

Veillez trouver ci-joint ma participation à l'enquête publique concernant l'EARL Ker Maria à LANGOELAN.

J'étais présente à la réunion publique du 16 juillet et j'ai bien étudié les documents disponibles sur le site de la Préfecture.

Il m'apparaît que ce projet par son gigantisme, par les manquements et failles figurant dans le dossier déposé (Cf. l'avis de la MRAe), et par ses repercussions négatives sur l'environnement, ne peut pas être soutenu favorablement.

Ce mega-poulailler, sur papier, annonce 120 000 têtes mais si l'on prend une calculette, on réalise qu'en fait il s'agit d'une exploitation où seront élevés 650 000 poulets/an (base 5,7 bandes/an). Avec comme conséquence un chiffre important de l'ordre de plus de 5600 tonnes de poulets, poussins et matière (aliments, fumier composté, sciure..) qui devront circuler par camion (Cf. bilan carbone impacté).

Toujours en lien avec l'ampleur du projet, les besoins en eau. La Bretagne est une zone vulnérable en matière d'eau car la nature de son sol fait qu'il ne retient pas l'eau et que ses nappes phréatiques sont limitées et sensibles aux pollutions. Ici le projet ne peut fonctionner sans la création d'un forage dont on ne connaît pas exactement les volumes à utiliser (en plus du réseau public).

Quant à la question environnementale, de nombreux points seront ici concernés.

- L'origine de la base des aliments (soja) que l'on fait venir par bateau et qui n'est pas produite en France

- La circulation routière très importante (voir plus haut) qui va dégrader les équipements à la charge de la collectivité, et qui peut être source de nuisances, accidents.

- La proximité d'un ruisseau, de l'étang du Dourdu, du Scorff qui a déjà, à ce jour, un taux de nitrate élevé.

- Les rejets d'ammoniac par les animaux et par le traitement des effluents compostés qui seront entreposés sur le site jusqu'à leur enlèvement (risque pour la santé, odeurs) .

- L'impact sur la nature environnante : la forêt de Pont Calleck, les zones Natura 2000 et ZNIEFF où l'on trouve des espèces végétales de grand intérêt qui nécessairement, par l'activité, par les rejets de particules fines et autres gaz acides, seront touchées.

Etc.

Au delà de tous ces points qui ont été largement évoqués et bien développés par les spécialistes qui ont participé à cette enquête, je terminerai par trois remarques qui m'ont un peu interpellée:

- Il est dit dans le dossier, qu'aujourd'hui 44% des poulets sont importés sur le marché Français ceci pour justifier ce type de projet. Sauf que P 49, il est dit aussi que l'élevage pourra produire des poulets légers destinés à l'exportation (?) ...

- P 90 à la question : pourquoi pas une autre alternative et un projet moins important, il est répondu : *il répond aux besoins des abattoirs en évitant des trajets de camions en partie vides (!)*

- Enfin pourquoi passer sous silence la proximité d'une petite exploitation qui du coup va disparaître ?

Seuls les méga-projets, les fermes usines, les 1000 vaches, cochons et leur méthanisation vont dorénavant constituer les paysages bretons.

Je vous remercie, Madame, pour la prise en compte de ces remarques.

Jacqueline Mollé